

Ce document, réalisé par l'observatoire départemental de la sécurité routière (ODSR), rend compte de l'accidentalité routière en Savoie pour l'année 2019. Il est réalisé à partir des données du fichier BAAC (bulletin d'analyse d'accident corporel).

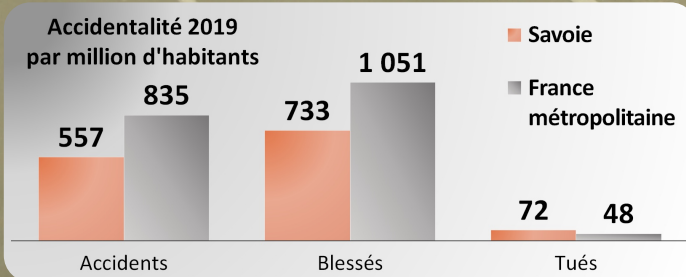
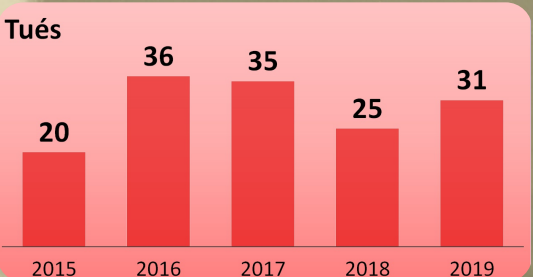
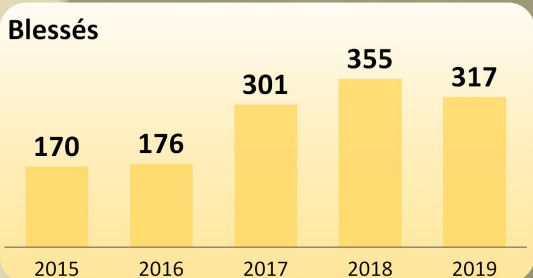
L'année 2019 a connu une baisse notable du nombre d'accidents par rapport à 2018 (241 contre 279 soit -13,6%), de même que pour le nombre de blessés (317 contre 355 soit -10,7%). Cependant le nombre de tués a connu une hausse (31 contre 25 soit 6 de plus).

Les accidents corporels sont principalement liés à une erreur humaine : conduite sous l'effet de l'alcool et/ou de stupéfiants, vitesse inadaptée, inattention, non-respect des règles de priorité, restent parmi les causes les plus relevées.

Les comportements prudents et respectueux des autres sont les éléments clés qui nous permettront, tous ensemble, de mieux vivre la route.

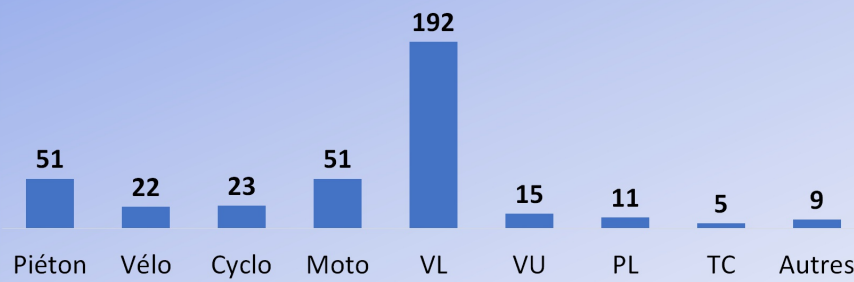
Toutes les informations sur [savoie.gouv.fr](http://savoie.gouv.fr) et [securite-routiere.gouv.fr](http://securite-routiere.gouv.fr)

**241 accidents**  
**317 blessés**  
**31 tués**  
**7 piétons**  
**10 motocyclistes**  
**14 automobilistes**

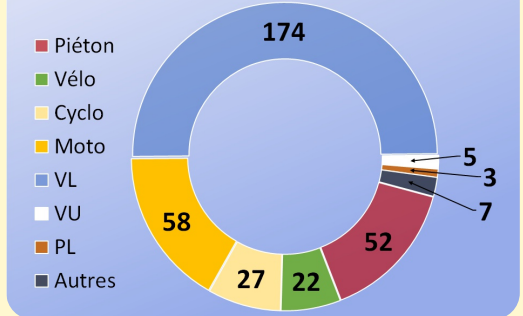


## Selon le mode de déplacement

Nombre d'accidents impliquant au moins un ...

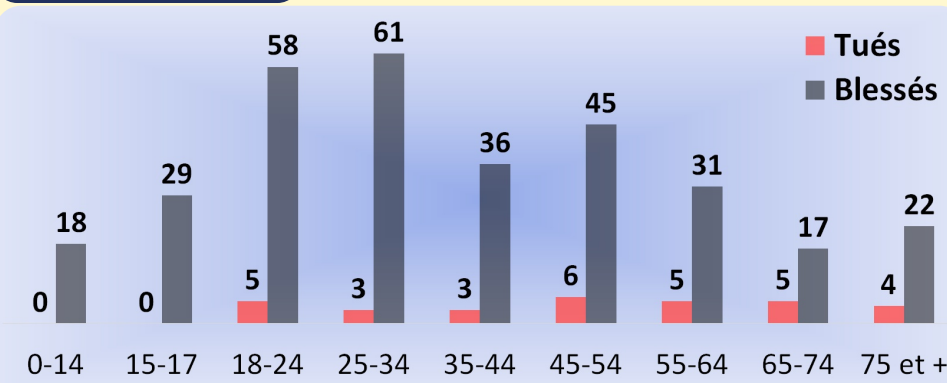


Total de victimes (blessés + tués)



Parmi les 348 victimes en Savoie (317 blessés et 31 tués), 50% sont des usagers de véhicule léger. Viennent ensuite les usagers de deux-roues motorisés, avec 24% des victimes pour seulement 1,9% du trafic motorisé (*estimation trafic nationale ONISR*<sup>1</sup>). Enfin, 15% des victimes sont des piétons, en hausse de trois points comparé à 2018 (12%). A l'inverse, la proportion de victimes cyclistes a baissé, passant de 13% à 6%.

## Selon l'âge

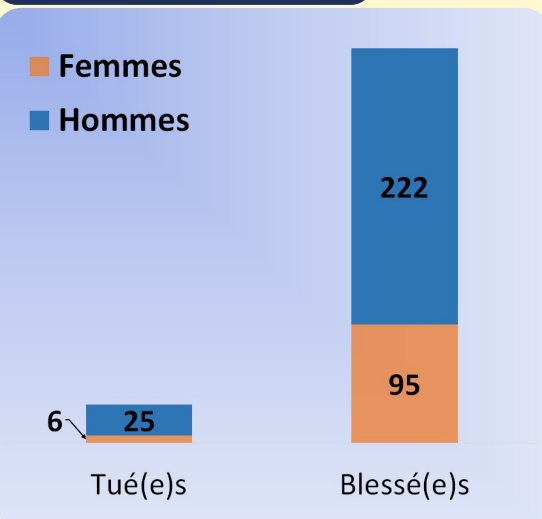


Aucun tué n'est à déplorer chez les moins de 18 ans, comme en 2018. Cependant, la tranche 15-17 fait partie de celles qui comptent le plus de blessés<sup>2</sup>, avec les 18-24 et 25-34.

Les 18-24 ans ont été les plus touchés<sup>2</sup> par la mortalité routière.

Les seniors de plus de 65 ans connaissent aussi une mortalité importante, alors qu'ils comptent moins de blessés : le nombre de seniors impliqués est plus faible, mais la gravité de leurs blessures est plus importante.

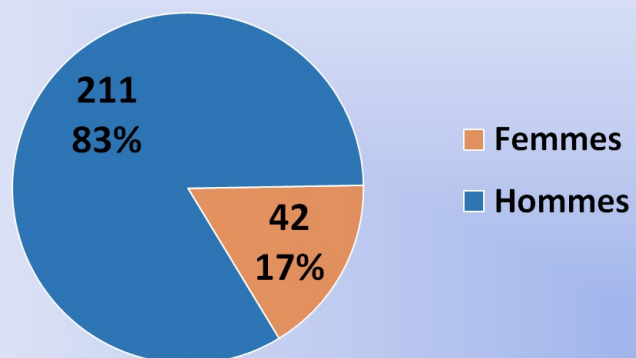
## Selon le genre



Les femmes restent des exemples à suivre en matière de sécurité routière : elles représentent seulement 17% des usagers présumés responsables d'accidents corporels en Savoie. Cette proportion est encore plus marquée en observant les accidents mortels : en 2019, 93% des APAM (auteurs présumés d'accidents mortels) étaient des hommes, contre 7% de femmes.

Pourtant, elles parcourent en moyenne chaque année un nombre de kilomètres similaire aux hommes (11 560 pour les femmes contre 12 720 pour les hommes, *source ONISR*).

Usagers présumés responsables



Les femmes représentent 30% des blessés et 19% des tués.

Cette proportion est nettement plus importante que celle des femmes présumées responsables. Cela signifie que les femmes sont plus souvent les victimes d'un accident qu'elles n'ont pas causé.

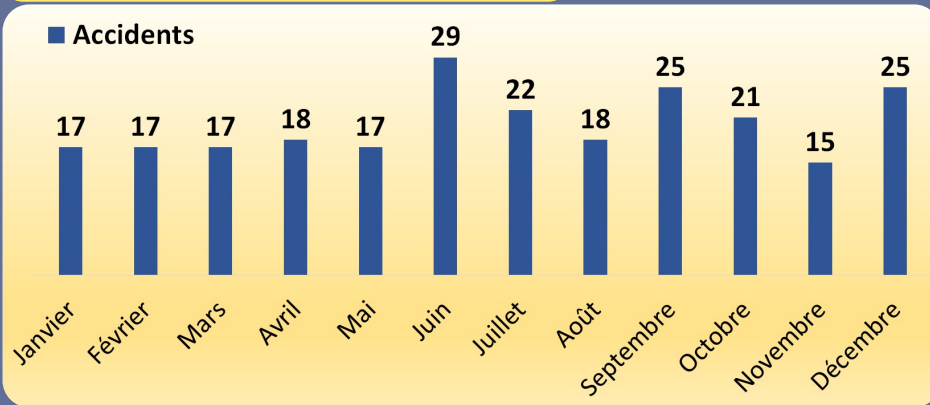
<sup>1</sup>Observatoire national interministériel de la sécurité routière.

<sup>2</sup>Les comparaisons entre tranches d'âges tiennent compte du fait que leur étendue est variable (ex : tranche 15-17 => 3 ans; tranche 35-44 => 10 ans).



# Quand ?

## Suivant le mois de l'année

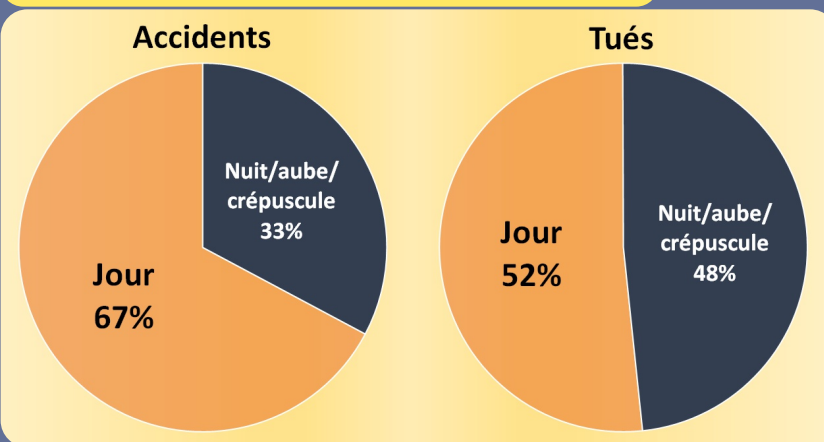


Les mois de juin, septembre et décembre ont été les plus accidentogènes. Cela s'explique en partie par leurs contextes spécifiques : début des beaux jours, reprise de l'activité post-congés d'été et fêtes de fin d'année.

Si l'accidentalité en septembre est plutôt uniforme sur l'ensemble du mois, juin et décembre ont connu des pics journaliers notables :

- 4 accidents/7 blessés le jeu. 20/06 et 3 accidents/2 tués/1blessé le sam. 29/06
- 5 accidents/13 blessés le sam. 21/12 et 3 accidents/6 blessés le sam. 28/12 (samedis précédant les fêtes).

## Selon la luminosité et la météo



Les accidents ont lieu pour 2/3 de jour et pour 1/3 de nuit, mais près de la moitié des tués l'ont été la nuit.

La mortalité de nuit est donc bien plus élevée qu'en journée, proportionnellement au nombre d'accidents (1 tué pour 5 accidents la nuit, contre 1 tué pour 10 accidents le jour).

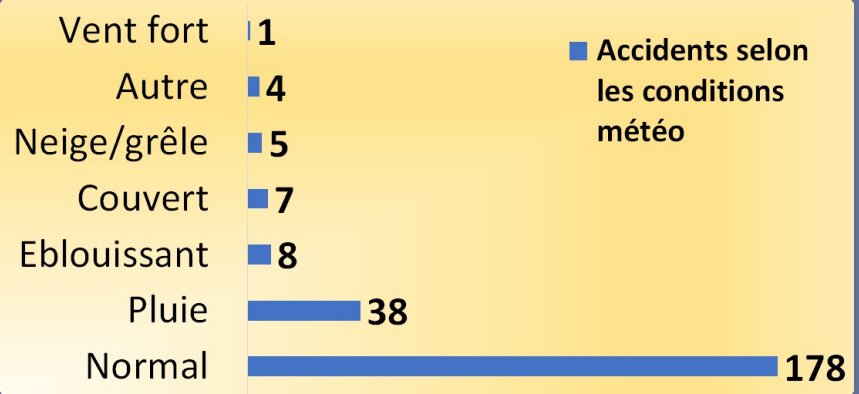
Cela peut s'expliquer en partie par le fait que l'alcool, facteur majeur de mortalité routière, est plus présent la nuit : en Savoie en 2019, tous les accidents mortels avec alcool se sont produits de nuit ou à l'aube/crépuscule.

Cet écart entre accidentalité et mortalité de jour ou de nuit s'observe aussi au niveau national.

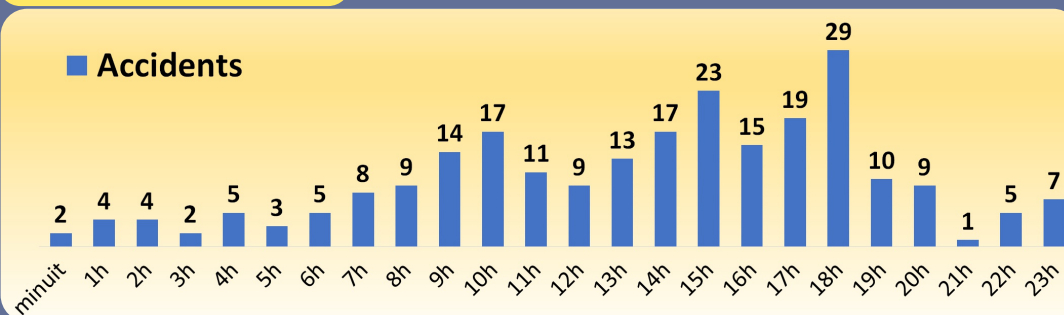
Contrairement aux idées reçues, la grande majorité des accidents corporels a lieu alors que les conditions météorologiques sont idéales.

Le constat est le même pour les accidents mortels : en 2019, 71% des tués l'ont été par météo normale.

La météo peut ponctuellement jouer un rôle déterminant dans la survenue de certains accidents, mais elle en est rarement la cause unique.



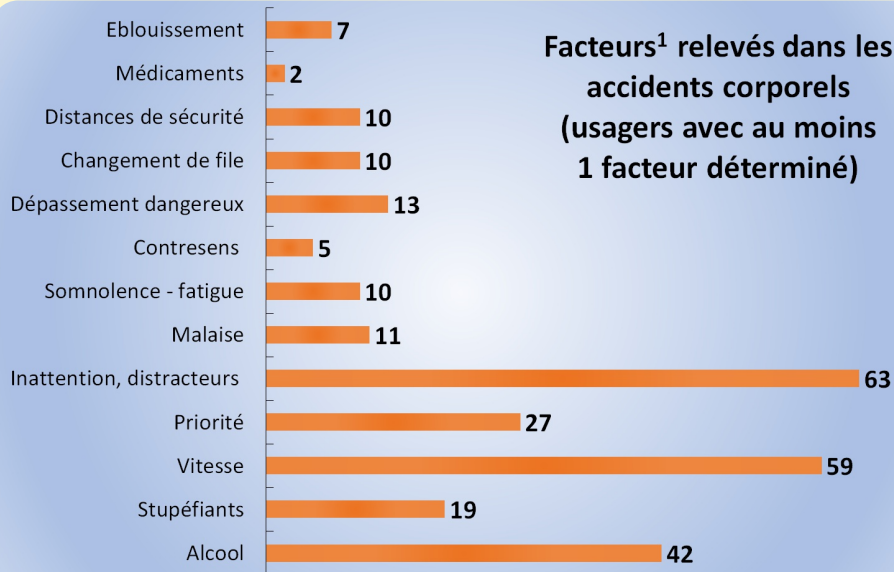
## Suivant l'heure



Le pic d'accidentalité le plus important s'observe à 18h. Il correspond en partie aux trajets de retour du travail, plus accidentogènes qu'à l'aller le matin car la fatigue et le défaut d'attention sont plus présents.

L'année 2019 n'a pas connu d'effet marqué sur les accidents de nuit le week-end ou les jours de fête.

## Selon les causes d'accidents



Les facteurs d'accidents sont connus pour 201 usagers impliqués (191 conducteurs et 10 piétons).

L'inattention est le facteur le plus relevé. Viennent ensuite la vitesse, l'alcool, les stupéfiants et les refus de priorité.

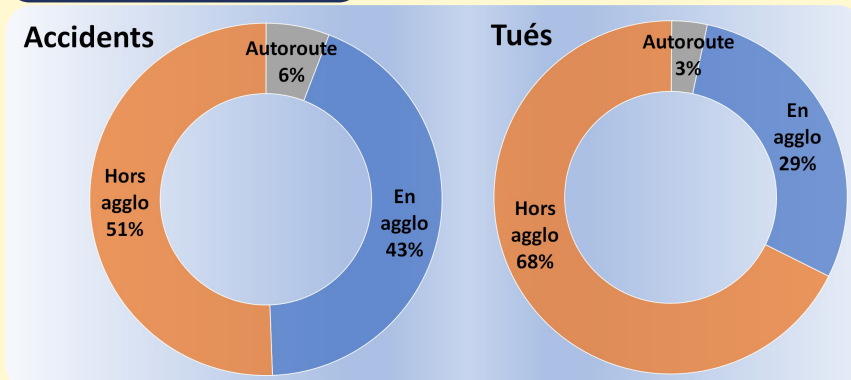
Dans les accidents mortels, la vitesse (1/3 des cas) et l'alcool (1/4 des cas) demeurent les facteurs les plus présents. Viennent ensuite les manœuvres de dépassement (1 tué sur 5).

Un fait particulier est à relever en 2019 : 5 accidents mortels ont eu pour cause un malaise du conducteur. Cela représente une part importante du total annuel.

Les accidents corporels restent en grande majorité la conséquence de comportements inadaptés. Les facteurs liés à l'infrastructure demeurent marginaux : en 2019 en Savoie, l'infrastructure est un facteur d'accident corporel dans moins de 0,5% des cas.

Le fait de commettre régulièrement des infractions est révélateur d'un sur-risque d'accident, y compris mortel. En France en 2018, 80% des conducteurs avaient leurs 12 points sur leur permis, alors que cette proportion chute à 53,8% chez les auteurs présumés d'accidents mortels, selon l'ONISR.

## Selon le lieu

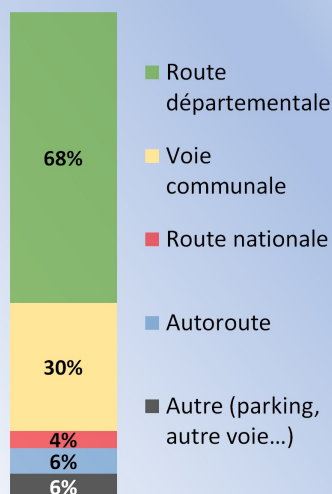


51% des accidents ont eu lieu hors agglomération et hors autoroute, contre 43% en agglomération. Les accidents sur autoroute représentent 6% du total.

La proportion de tués hors agglomération (68%) est plus importante que la proportion d'accidents, car leur gravité moyenne est plus élevée (elle dépend avant tout de la vitesse lors du choc).

La mortalité sur autoroute reste marginale de par la typologie du réseau (sens de circulation séparés par terre-plein central, intersections moins fréquentes).

## Proportion<sup>2</sup> des accidents sur...



Les accidents ont lieu en majorité sur les routes départementales et les voies communales.

Cependant, ce constat est à nuancer car il existe une différence de linéaire importante selon le type de réseau : il y a plus de 3000 km de routes départementales en Savoie, contre environ 170 km de réseau autoroutier et 60 km de réseau national.

## Cartographie des accidents mortels

La carte des accidents mortels en Savoie et en Auvergne-Rhône-Alpes, proposée par l'observatoire régional de la sécurité routière, est consultable à l'adresse suivante :

[https://macarte.ign.fr/carte/93c7a025b4c99024a574d331e5cef3ad/2019AURA\\_Cat%25C3%25A9gorie-usagers](https://macarte.ign.fr/carte/93c7a025b4c99024a574d331e5cef3ad/2019AURA_Cat%25C3%25A9gorie-usagers)

<sup>1</sup>Plusieurs facteurs peuvent être relevés pour un même usager.

<sup>2</sup>Le total cumulé n'est pas de 100% : les accidents en intersection entre deux réseaux différents (ou plus) comptent une fois pour chaque réseau concerné.